

LE MAG !

PETIT-RÉDERCHING



DÉCEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Malgré une année compliquée à gérer en raison de la guerre en Ukraine et à la CoViD toujours présente, notre commune poursuit son chemin et peu à peu nos projets sortent de terre.

Le balisage du circuit de promenade est terminé pour le plus grand plaisir de nos amis randonneurs. Je remercie M. Gilbert FOGEL, vice-président du Club Vosgien de Bitche, pour la signalétique.

Soutenu par la Fondation du Patrimoine, la restauration de la forge, Place Saint-Joseph, est lancée. Vous pouvez nous aider à financer ces travaux en suivant les modalités décrites dans ce magazine.

Le projet de maison d'assistants maternels avance à grands pas. Le permis de construire a été délivré. Nous travaillons désormais avec les architectes pour commencer les consultations auprès des différentes entreprises.

Le 16 décembre prochain, se tiendra la 2ème *Veillée de Noël*. Comme l'an dernier, nous vous proposons un moment de convivialité autour de la Place Saint-Joseph, avec les associations, artisans et producteurs locaux. Plusieurs concerts seront également organisés avec *Les Mandolinéros*, la chorale *Méli-Mélo*, les enfants des écoles, Sophie JACOB AND CO'.

Après deux années de trêve, le repas des seniors aura à nouveau lieu le dimanche 29 Janvier 2023 à la salle polyvalente. Tous les habitants de 67 ans et plus auront une invitation avec leur conjoint. Nous nous réjouissons de pouvoir proposer à nouveau ce repas de fête aux aînés de la commune.

Je remercie très sincèrement les adjoints, les conseillers municipaux, les secrétaires, les agents communaux et les bénévoles pour leur engagement qui font grandir notre commune.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Maire,
Florence ZINS





SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte, 100 % anonyme !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



Les Ecoles Primaires

Horaires

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 16h

Ecole maternelle

4 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 02 78 18

Ecole élémentaire

6 rue des Ecoles 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 89 50

Le Service Périscolaire

Accueil du matin

de 7h à 8h30

Salle de motricité de l'école maternelle

Accueil du soir

de 16h à 17h30

Salle de motricité de l'école maternelle le lundi
Bibliothèque municipale les autres jours

Cantine

de 12h à 13h30

Salle socioculturelle

Réservations

Fiches de réservation et menus disponibles sur le site internet.

Réservation à déposer au plus tard **le jeudi midi pour la semaine suivante** accompagnée du règlement.

Retrouvez nous
sur www.petit-rederching.fr
sur Facebook **Commune Petit-Réderching**
Sur **PanneauPocket** en téléchargeant l'appli

Directeur de la publication : **Le maire Florence ZINS**
Comité de Rédaction : **Commission Communale**
Conception : **Mairie de Petit-Réderching**
Impression : **Imprimerie L'Huillier**
Crédits Photos : **Communes de Petit-Réderching et Rémelfing**
Dépôt légal : **Juin 2022**

La Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h à 12h

Mardi de 14h à 18h

Jeudi de 14h à 16h30

Coordonnées

3 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching

Tél. : 03 87 09 80 78

Mail : mairie.petitredersching@gmail.com

Rendez-vous avec le maire et les adjoints

Sur demande formulée par mail ou appel téléphonique durant les horaires d'ouverture de la mairie

Adresses mails des élus

Mme Florence Zins, maire
mairie@petit-rederching.fr

M. Dominique Finkler, 1er adjoint
dfinkler@petit-rederching.fr

Mme Cindy Dannenhoffer, adjointe au maire
cdannenhoffer@petit-rederching.fr

M. Yvon Petit, adjoint au maire
ypetit@petit-rederching.fr

Mme Tania Lang, adjointe au maire
tlang@petit-rederching.fr

INFORMATIONS UTILES

RETOUR en IMAGES : FLEURISSEMENT



Nous poursuivons nos actions de mise en beauté du village.
Des fleurs, des massifs, des décors en bois peint.

Nous mettons tout en œuvre pour rendre notre commune accueillante et agréable à vivre !

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Choix du mode de publicité des actes à partir du 1^{er} juillet 2022

Le conseil municipal a décidé d'opter pour la publicité des actes de la commune par publication sous forme électronique, sur le site internet www.petit-rederching.fr

Emprunts

Un emprunt de 500.000 € au taux de 1,60 % a été réalisé pour financer les investissements 2022-2023.

Avance de trésorerie

Une ligne de trésorerie de 1.300.000 € avait été réalisée en 2020 pour les travaux d'aménagement du lotissement *À l'Orée des Champs*. Les ventes de terrains ont permis de rembourser une partie de cette avance, à hauteur de 300.000 €. Le remboursement du solde étant prévu le 31 août 2022, le conseil municipal a sollicité une nouvelle ligne de trésorerie de 700.000 € sur 36 mois.

Projets d'investissement 2023

Le conseil municipal propose de réaliser une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les immeubles communaux.

Changement de compagnie d'assurance

Le conseil municipal a décidé de résilier les contrats souscrits auprès de GROUPAMA et de confier l'intégralité des contrats d'assurance à la Caisse Intercommunale d'Assurances des Départements de l'Est, dont les tarifs sont plus attractifs.

Repas de fin d'année des seniors

Le conseil décide d'organiser le repas annuel des seniors le 29 janvier 2023.

Maison d'Assistants Maternels

Un nouveau plan de financement a été défini pour le projet de restructuration du logement de fonction de l'école en M.A.M. incluant la rénovation thermique et énergétique du bâtiment de l'école, du logement et la réfection des sanitaires de l'école.

Les travaux de restructuration du logement de fonction s'élèvent à 523.903,68 €. Le conseil municipal a approuvé le plan de financement de la M.A.M. et sollicite des subventions auprès de l'État (D.E.T.R.), de la Région (Climaxion) et de la C.A.F..

Contrat de gestion relatif à l'exploitation du service de recharge pour véhicules électriques

Le conseil municipal décide de confier la gestion du service de recharge pour véhicules électriques à l'opérateur FRESHMILE et de fixer les tarifs du service de recharge, en précisant que ceux-ci peuvent être changés à tout moment.

Les tarifs proposés sont :

Tarif	Description
Energie + temps bornes 22kW	0.20 € / kWh + 0.025 €/mn
Personnalisé super chargeur	0.35 € / kWh + 0.25 € / mn (charge rapide)

Avenant à la convention régissant les missions facultatives de la prévention des risques professionnels confiées au Centre de Gestion de la Moselle : proposition d'avenant

Le conseil municipal décide d'accepter l'avenant qui proroge la durée de validité de la convention de 3 ans.

Recrutement d'agents contractuels pour accroissement saisonnier d'activité

Le conseil municipal a autorisé le maire, pour la durée du mandat, à recruter annuellement, pour la période estivale, six agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à raison de deux semaines par agent.

Ces agents assureront des fonctions d'adjoints techniques pour une durée hebdomadaire de service de 35/35^{ème}.

La rémunération des agents sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Proposition d'extinction de l'éclairage public la nuit

Une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle ou totale de l'éclairage public. Outre, la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

D'après les résultats de l'étude menée par le Conseiller en Energie Partagé de la Communauté de Communes sur la base des consommations estimées d'octobre 2020 à septembre 2021, même une extinction partielle permettrait des gains significatifs, estimés de l'ordre de 2.000 € à 3.300 €/an et une réduction de l'émission de plus d'une tonne de CO².

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur la délinquance.

Les illuminations de Noël constituées de leds très peu énergivores, s'éteindront en même temps que l'éclairage public.

A partir du 15 novembre 2022, l'éclairage public sera interrompu la nuit, de 23 heures à 5 heures.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convention relative aux risques statutaires : révision du taux

La commune adhère depuis 2021 au contrat groupe garantissant les risques statutaires. Au 1^{er} janvier 2023, après négociations entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Moselle, la compagnie AXA et le courtier gestionnaire GRAS SAVOYE BERGER SIMON, les cotisations devraient augmenter de 12 %, soit :

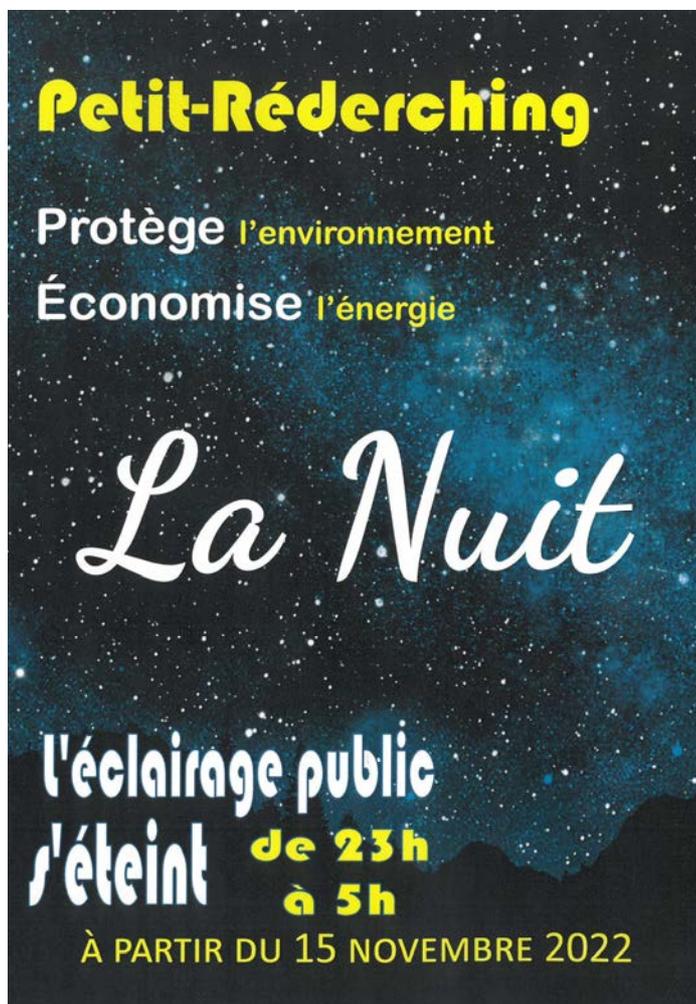
- Pour les agents CNRACL :

tous risques avec une franchise de 10 jours pour maladie ordinaire : 6,04 % à 6,76 %

- Pour les agents IRCANTEC :

tous risques avec une franchise de 10 jours par arrêt maladie ordinaire : 1,61 % à 1,80 %

Compte tenu de l'intérêt d'adhérer à un groupement qui permet de mutualiser sur l'ensemble du département les risques statutaires en matière de personnel, le conseil a décidé d'accepter les nouvelles conditions tarifaires.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Proposition de rachat du foyer St Joseph et de la maison Seiler

Le conseil municipal a décidé de faire part à l'Etablissement Public Foncier du Grand Est de son intention d'acquisition et d'aménagement des parcelles cadastrées section 2, parcelles 199 et 200, d'une contenance totale de 1.491 m².

Les établissements publics fonciers ont vocation à acquérir des terrains, en vue de leur aménagement, par un tiers chargé de la construction de logements, de nouveaux quartiers ou encore d'équipements publics... Cette acquisition stratégique s'appelle le portage de terrains.

Cette solution permettrait à la commune d'acquérir ces immeubles sans grever le budget communal en signant une convention avec l'E.P.F.G.E. qui assure de manière transitoire la gestion des biens acquis.

Demandes de subventions

Le conseil municipal décide :

de prendre en charge le transport des élèves de l'école élémentaire à la sortie pédagogique ;

d'allouer une subvention de 800 euros à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Petit-Réderching, pour le paiement de la cotisation d'assurance à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle,

d'allouer une subvention de 50 € à l'Amicale des secrétaires de mairie, du personnel administratif des mairies et des structures intercommunales

Convention SPA

Le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à la convention avec la SPA pour lutter contre la prolifération des chats, par la capture et la stérilisation.

Retrouvez la totalité des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune

HISTOIRE DE PORTES



Que ce soit pour des raisons de sécurité ou d'isolation thermique, plusieurs portes de bâtiments communaux ont été changées récemment.

Ainsi, la porte d'entrée de la salle socioculturelle et la porte de secours du gymnase de la salle polyvalente ont été remplacées.



La porte donnant accès, depuis l'extérieur, aux toilettes de la bibliothèque a été mise aux normes avec un dispositif antipanique. Elle peut désormais remplir pleinement son rôle de porte de secours.



A l'école élémentaire, l'accès fournisseurs a été équipé d'un visiophone afin de garantir une meilleure sécurité.



RETOUR en IMAGES



1. Rénovation du puits près de la caserne des pompiers
2. Mise en fonction des bornes électriques sur le parking, Rue de la Paix
3. Les jeunes saisonniers de l'été 2022
4. Opération brioches au profit de l'UNAPEI : près de 1.600 € reversés
5. Exercice d'évacuation pour fuite de gaz. Les dames de *Patch Plaisir* ont été sauvées !

JUMELAGE ET MARCHE GOURMANDE



Pari gagné ! La semaine d'accueil de nos amis charentais et la première marche gourmande organisée par la commune, ont créé de jolis moments de partage.

Nous avons imaginé un moment de fête pour célébrer les 30 ans du jumelage avec la commune de Lachaise et les 20 ans (+2) du jumelage avec la commune de Saint-Palais-du-Né !

Nous avons imaginé le retour du bal populaire au centre du village pour que les habitants de la commune se retrouvent !

Nous avons imaginé un circuit pédestre pour accueillir la 1ère marche gourmande parcourant le ban communal.

Mais nous sommes allés au-delà de notre imagination.

Nous avons travaillé, organisé et orchestré une semaine riche en découvertes pour la délégation charentaise.

Nous avons inauguré la nouvelle aire de jeux.

Nous avons planté avec respect et émotion le lilas des Indes offert par nos amis charentais. Ironie du sort, ce lilas a grandi dans la commune dans laquelle la maman de Madame le Maire a été accueillie durant l'exode.

Nous nous sommes retrouvés autour de nos aînés pour nous souvenir de l'exode de 1939 et comprendre les liens qui nous unissent aux deux communes charentaises.



Nous avons fait revivre l'esprit du village, en collaboration avec les associations locales et les entreprises avec qui nous travaillons, pour vous offrir une belle soirée musicale se terminant par un feu d'artifice magique !

Nous avons accueilli plus de 300 personnes sur les chemins des futurs circuits de randonnées, pour faire découvrir notre commune et tous les trésors qu'elle recèle. Pour accomplir tout cela, nous avons sollicité les associations, les producteurs locaux, les partenaires financiers ; nous avons mobilisé le personnel communal et la bonne volonté des élus.



Et notre récompense pour tout ce travail a été vos sourires, votre bonne humeur et votre présence ;

les remerciements des charentais pour notre accueil ;

les étoiles dans les yeux des petits qui brillaient plus que le feu d'artifice ;

les retours encourageants après la marche gourmande.



Merci à vous tous de nous soutenir et de nous encourager !

Merci à nos amis charentais pour les liens cordiaux qui subsistent !

Merci aux associations, producteurs et commerçants locaux qui répondent positivement à nos sollicitations !



JOURNÉE CITOYENNE

Le 1er octobre dernier, nous vous avons convié à participer à la première *Journée Citoyenne* organisée à Petit-Réderching.

L'objectif de cette journée était que chaque habitant puisse prendre part à l'embellissement de la commune. Nous avons prévu 4 ateliers. Mais une météo capricieuse nous a obligé à réorganiser la matinée. Grâce à la vingtaine de volontaires et aux membres d'associations, notamment l'E.P.R.S., des travaux d'entretien, d'assemblage et de décoration ont pu être menés à bien.

Après l'effort, le réconfort ! Comme promis, les participants ont pu se régaler d'une *Wurst im Brott* offert par la boulangerie Stéphanus et un généreux mécène souhaitant rester discret !

Merci à tous !



Travaux d'entretien du club house de foot.

Démontage des anciennes structures de l'aire de jeux.

Les enfants ont imaginé les futurs décors de Noël... mais chut, c'est un secret !

Assemblage du mobilier pour l'aire de pique-nique de la Redoute.



Soutenu par La Fondation du Patrimoine, nous avons lancé une collecte de dons pour le projet de restauration de l'ancienne forge.

RESTAURATION DE L'ANCIENNE FORGE

Située au cœur du village, Place Saint-Joseph, nous avons redécouvert cet ancien bâtiment, datant de 1706, à l'occasion de la *Veillée de Noël* et de la *Marche Gourmande*. Nous avons alors tous pu prendre conscience de la nécessité de conserver cet élément architectural qui fait partie intégrante de l'histoire de la commune.



Nous nous sommes engagés à restaurer la forge avec les mêmes matériaux qu'il y a deux siècles, comme la chaux, le gré et le bois, afin de conserver au bâtiment et à la place toute leur authenticité.

Vous pouvez soutenir le projet, et ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt. Pour cela vous pouvez :

- Utiliser le tract déposé dans vos boîtes aux lettres en octobre dernier
- Vous rendre sur le site www.fondation-patrimoine.org/79750
- Flasher le QR code ci-contre



DÉPÔTS SAUVAGES

Régulièrement des dépôts sauvages en tous genres sont constatés sur le ban communal.

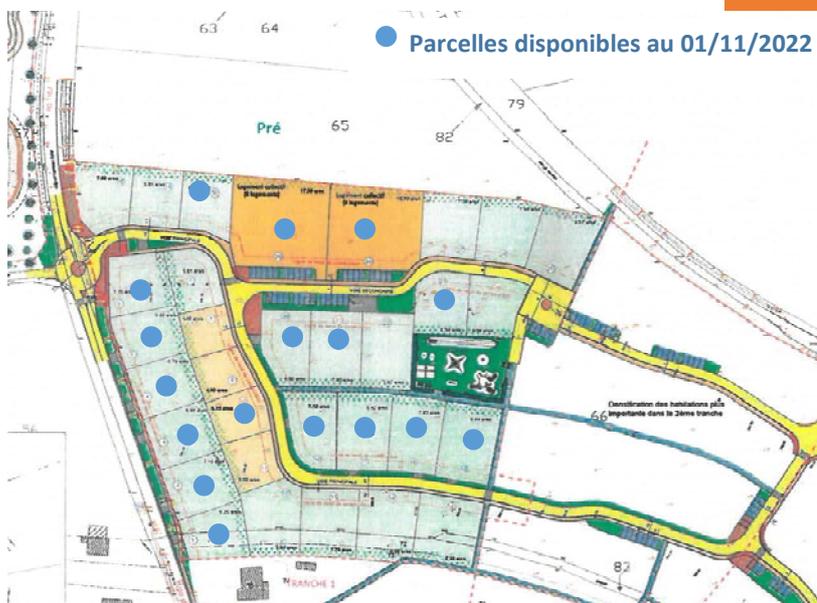
Ces incivilités peuvent entraîner des frais pour la commune et/ou certains professionnels ; des frais que la collectivité doit supporter parce qu'une poignée de gens indécents ne se rendent pas à la déchetterie ou parce que certains professionnels se débarrassent ainsi de leurs déchets de chantier.

Récemment, du carrelage a été déposé sur les chemins de l'Association Foncière. Ces chemins ont été rénovés grâce à la participation des propriétaires fonciers et notamment des agriculteurs. Avec des dépôts sauvages de cette nature, ces mêmes agriculteurs abiment régulièrement les pneus de leurs tracteurs sur ces déchets tranchants. Les animaux et personnes empruntant ces chemins de balade très agréables peuvent également se blesser !

Il en va de même pour l'abri-bac mis en place pour la collecte des déchets compostables. Nous vous rappelons que les déchets doivent y être déposés en vrac. Dernièrement une grande quantité de sacs poubelle y ont été introduits ce qui augmente le coût de traitement des déchets.

Avec un peu de bonne volonté et de respect des consignes et des espaces partagés, nous pourrions tous profiter des équipements urbains mis en place.

LOTISSEMENT À L'ORÉE DES CHAMPS



Il reste des terrains disponibles au lotissement A l'Orée des Champs.

N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.

Par décision du conseil municipal le prix de l'are a été fixé à 5.900 € H.T..

RETOUR en IMAGES L'ÉCOLE MATERNELLE



1. Septembre 2022
2. Octobre 2022
3. Octobre 2022

Opération Nettoyons la nature
Semaine du goût
Halloween

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Les Vosges du nord après la tornade : vers une biodiversité augmentée.



Le vendredi 9 août 2019, le Pays de Bitche a été très secoué par une violente tornade. L'orage n'aura duré que quelques minutes, mais il a fait d'énormes dégâts dans notre commune. Au-delà des nombreuses habitations endommagées, les vergers, les arbres têtards et les haies du secteur ont été très éprouvés.

Après plusieurs mois de rencontres, d'expertises des bans communaux, de sondages des habitants et de discussions avec les associations locales, nous avons pu établir en commun un projet cohérent sur le plan écologique et territorial.

Ralenti par la CoViD, mais lancé depuis octobre 2020 dans la commune, le programme a permis de réaliser à ce jour :

- La plantation de près de 160 arbres fruitiers pour reconstituer des vergers hautes tiges autour du village ;
- L'implantation de plus de 400 plants de haies le long des chemins communaux pour favoriser la nidification des passereaux ;
- La réhabilitation d'un blockhaus de la ligne Maginot pour l'accueil des chiroptères (chauves-souris) ;



- La sensibilisation des enfants du village en partenariat avec l'école élémentaire. 8 séances d'animations scolaires ont eu lieu depuis 2020 et 4 autres séances sont programmées d'ici 2023.

Cet hiver de nouvelles plantations vont permettre d'atteindre le kilomètre de haies plantées sur la commune de Petit-Réderching. Nous organiserons sûrement au cours des mois à venir, un chantier participatif pour pouvoir réaliser des plantations.



Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbe organise la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales sur plusieurs communes dont Petit-Réderching.

Contactez directement le S.E.A.B. pour :

- l'ouverture et la fermeture des compteurs d'eau
- la facturation
- signaler une fuite ou un dysfonctionnement

SYNDICAT D'EAU & D'ASSAINISSEMENT DE LA BICKENALBE

Coordonnées

1 rue Notre Dame 57410 Petit-Réderching
03 87 09 81 80
assainissement.bickenalbe@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi et Jeudi de 13h à 17h
Mercredi de 8h à 12h

RETOUR en IMAGES : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



1



2



3



4



5

1. 24 juin 2022 : Initiation au football
2. 3 mai 2022 : Intervention de la Maison de l'Eau et de la Rivière pour les CM1/CM2
3. 31 mai 2022 : Go Run for Fun à Sarralbe
4. 11 juin 2022 : Exposition d'œuvres sur le thème de la mer
5. 28 juin 2022 : Sensibilisation aux méfaits du tabagisme pour les CM1/CM2 !



1. 30 juin 2022 Rencontre à l'EHPAD de Rohrbach-lès-Bitche et parcours nature
2. 01 juillet 2022 Veillée et feu de camp pour les élèves du CE1 au CM2
3. 21 septembre 2022 Journée du patrimoine à Bitche
4. 23 septembre 2022 Opération *Nettoyons la Nature*
5. 17 juin 2022 Kermesse de l'école



Bibliothèque Municipale de Petit-Réderching



22 juin 2022

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche et la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques de la Moselle, l'animatrice de *La Grange aux Paysages* a emporté les 17 participants de la **Balade Contée** dans un mode sensoriel et ludique. La nature s'est mise en scène au travers de légendes sur la faune et la flore.

5 août 2022

La Bibliothèque Mobile et son animatrice Alice Cerendini ont proposé un **Atelier Papier**. Froissé, coupé, déchiré, quel que soit son état, le papier a toujours des choses à nous raconter, des bruits à nous faire entendre. Et puis, quand on sait le manipuler, ça finit par donner des créations originales, composées par la vingtaine de participants



Depuis le mois d'octobre, la Communauté de Communes du Pays de Bitche met à disposition des communes des conseillères numériques.

Présentes un mardi sur deux à la bibliothèque municipale, les conseillères numériques vous accueillent pour vous aider à maîtriser l'outil informatique, à effectuer des démarches administratives sur Internet, à utiliser vos appareils connectés. Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Prise de rendez-vous obligatoire

03 87 96 99 45

conseiller.numerique@cc-paysdebitche.fr

Lieu

Bibliothèque municipale
Rue des Écoles 57410 Petit-Réderching

Le mardi matin



Bibliothèque Municipale de Petit-Réderching



LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE PRÉSENTE
Lire en fête...

27 septembre 2022

La Bibliothèque Municipale a accueilli Guillaume LOUIS et son spectacle *Murmures d'Étoiles*, offert par le Département de la Moselle dans le cadre du festival *Lire en Fête*.

Au gré des légendes et des mythes, les spectateurs ont été invités à s'interroger sur cette nouvelle étoile qui clignote dans le ciel et dont on ne sait rien.



28 septembre 2022

La bibliothèque municipale a proposé un atelier de création d'un mobile pour faire vivre les planètes et les étoiles presque comme dans la réalité.



5 octobre 2022

Pour cette avant-dernière animation, la bibliothèque a proposé une séance de création. L'objectif était de *coucher le ciel sur une toile*. Mais qu'y a-t-il dans le ciel ? Et comment peut-on le reproduire sur un dessin ?



12 octobre 2022

Pour clore le festival *Lire en Fête*, la bibliothèque avait proposé un atelier réservé aux adultes. Mais personne ne s'est présenté pour jouer avec les textures et essayer de créer son propre ciel.

Les enfants ont été plus courageux et très inventifs !

Voici leurs œuvres !



LE MAG !

DES ASSOCIATIONS

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Un conteneur à bouchons est à votre disposition Rue des Jardins, au profit de l'association *Les Bouchons de l'Espoir*. Nous vous rappelons qu'il est indispensable d'y déposer les bouchons dans un sac fermé et non en vrac. Merci !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association de Gymnastique Volontaire du Pays de Bitche vous propose des séances de gymnastique douce.

Cette pratique est accessible à tous, quelles que soient les conditions physiques. Elle permet de se recentrer sur soi, de prendre conscience de son corps, de réduire les tensions musculaires. Bref c'est une cure de bien-être général à chaque séance.

Lundi de 15h30 à 16h30 à la salle socioculturelle
Contact : 07 70 91 06 68

CLUB DES SÉNIORS

Les membres du Club des Séniors vous accueillent au sein de leur association, si vous recherchez un peu de convivialité et cherchez à sortir de l'isolement.

Chaque semaine des activités enrichissantes et plaisantes : jeux de société, belote, skat, pétanque en été (photo ci-dessous), etc.

Contact : Germain STEINER au 03 87 09 83 34
Rendez-vous le mardi de 14h à 17h
salle polyvalente, salle 3



MOTO CLUB LE VOYAGEUR



Suite au décès du regretté président fondateur Gaston MULLER, les membres du *Moto Club Le Voyageur* se sont réunis le 11 mars 2022 pour élire un nouveau président. Christophe VIGNERON, 49 ans membre de l'association depuis 2011, en est désormais le président.

Les prochaines grandes sorties en projet sont le Cap Nord (9.500 km) et la mythique *Route 66* aux Etats-Unis (5.000 km)

Le Moto Club, fort d'une quinzaine de membres, propose également des week-ends et des balades dominicales. Il est ouvert à tous les types de Moto.

Contact : mcvoyageur@orange.fr
Adhésion : 40 € la première année,
30 € les suivantes

agenda

- 16.12.2022 :** Veillée de Noël
Place Saint-Joseph
organisée par la commune
- 29.01.2023 :** Repas des séniors
Salle polyvalente
organisée par la commune
- 11.02.2023 :** Loto
à partir de 20h00 à la salle polyvalente organisé par l'A.P.E.
- 18.02.2023 :** Soirée Sputznudeln
à partir de 19h00 à la salle polyvalente
organisée par Les Motards, ma famille de cœur
- 22.02.2023 :** Collecte de sang
de 15h30 à 19h30 à la salle polyvalente
- 11.03.2023 :** Soirée de la Saint-Patrick
à partir de 19h00 à la salle polyvalente organisée par l'E.P.R.S.
- 18.03.2023 :** Soirée dansante
à partir de 19 h à la salle polyvalente
organisée par la Chorale Méli-Mélodies
- 25.03.2023 :** Soirée Country
à partir de 20 h à la salle polyvalente
organisée par Country Cheyennes 57
- 26.04.2023 :** Collecte de sang
de 15h30 à 19h30 à la salle polyvalente



Le 21 septembre dernier, Florian STEPHANUS a été sacré Meilleur Apprenti de France 2022 en Boulangerie.

MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE MEILLEUR JEUNE BOULANGER

Implantée à Petit-Réderching depuis 1835, la Boulangerie STEPHANUS se transmet de père en fils comme une évidence ! Bien connue des habitants de la commune, la boulangerie a été récemment mise à l'honneur grâce à Florian, 19 ans.

Il a su tirer son épingle du jeu parmi 22 candidats se présentant au concours du meilleur apprenti boulanger de France. Pour cette édition, les candidats ont réalisé, en 8 heures : des pains de tradition française, deux pains de campagne, une pâte levée feuilletée pour des viennoiseries, une pâte à brioche et une pièce de décor sur le thème du cinéma.

Florian a également remporté fin octobre la finale du concours de meilleur jeune boulanger du Grand Est et a participé à la finale nationale à Laval fin novembre.

(À l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas le résultat de ce concours.)

Bravo à toi Florian !

Chers concitoyens,

Depuis 2020, nous nous sommes investis pour redynamiser la commune en conservant cet esprit de village qui nous est si cher.

La tête pleine de projets, nous nous sommes confrontés à différents problèmes que nous avons réussi à surmonter. Le lotissement *À l'Orée des Champs* est sorti de terre, les chemins de randonnées sont prêts à accueillir le public, le chantier de la M.A.M. avance.

Et puis des éléments extérieurs rendent tout à coup les choses plus difficiles. La guerre en Ukraine, l'augmentation du coût des énergies, l'urgence climatique, sont autant de facteurs à prendre en compte dans l'élaboration des projets. Cependant, nous restons positifs.

La commune profitera en 2023 d'un bouclier tarifaire plafonnant à 15% la hausse du coût de l'énergie. Nous demanderons des subventions pour lancer la 3ème tranche de remplacement de l'éclairage public en LED.

C'est dans une perspective d'avenir que nous souhaitons acquérir le Foyer St-Joseph et la Maison Seiler, par le biais de l'Établissement Public Foncier du Grand Est. Nous aurons entre 5 et 10 ans pour élaborer un projet pour ce beau terrain de 15 ares au cœur du village, tout en échelonnant et maîtrisant les dépenses.

Nous avons surtout su vous proposer de belles fêtes de village avec les 1ères Veillée de Noël, Marche Gourmande et Journée Citoyenne.

Le groupe *La Confiance pour Demain* reste à vos côtés pour continuer à faire vivre le village

Florence ZINS

Chers habitant(e)s,

Les années de crises se suivent... et chacun, individuellement et collectivement, nous devons nous adapter. La pandémie, les pénuries, la sécheresse, l'inflation et la guerre heurtent nos quotidiens. Toutes ces crises nous rappellent que chaque élément de progrès peut être mis à mal, et nous nous devons et nous devons à l'Histoire, d'être vigilants.

La commune doit elle aussi s'adapter et sur certains sujets être à l'initiative de mutations bénéfiques à tous. C'est pourquoi nous pousserons à la réalisation d'un projet d'investissement coopératif dans l'énergie solaire pour devenir toujours plus résilients et s'assurer une production électrique minimale, et en faire bénéficier les habitants intéressés.

En 2022 le conseil municipal a su tenir des objectifs, comme l'implantation d'une borne de recharge ou la création d'un sentier pédestre comme nous nous y étions engagés. D'autres prennent du retard et nous restons vigilant quant à leurs réalisations.

Depuis 2020 les dépenses ont augmenté de presque 20% et doivent être maîtrisées. De nombreuses subventions n'ont pas été obtenues et nous appelons la majorité à la vigilance : la capacité d'autofinancement de la commune est très affectée et c'est pourquoi notre groupe a voté contre la proposition de rachat du foyer Saint Joseph ainsi que la maison Seiler.

Enfin nous sommes aux côtés de la majorité pour les encourager dans l'organisation des différents événements festifs, dont la veillée de Noël à venir le 16 décembre prochain, et par là même, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Michel Botzung, Marie-Jeanne Schuller, Henri Cordary

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « dans les communes 1.000 habitants ou plus, lorsque des informations générales sur la réalisation et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Cécile MEYER ép. STOCK

95 ans le 03.07



Marie-Anne
FABING ép. MEGEL
90 ans le 05.07

Robert GLATT
92 ans le 03.10



Alphonse NEU
93 ans le 10.10

Marie-Joséphine
BECKERICH veuve NEU
92 ans le 15.10

Raymond SPIELDENNER
92 ans le 17.11



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Roger MULLER & Solange BACH

Noces d'or le 15.07

Fernand HUDER & Marie-Louise SPIELDENNER

Noces de diamant le 20.08

Raymond GROMCZYK & Yvette KUHN

Noces d'or le 15.09

Francis HOENIG & Alice JEHLÉ

Noces d'or le 27.10



ÉTAT-CIVIL - 2022

naissances



Clémence BURLETT le 09.07.2022
Camille MEHLINGER le 07.09.2022
Dorothee FATH le 09.09.2022
Nathanaël MULLER le 10.09.2022
Charlie LAFORET le 19.09.2022
Lina WEIDIG le 26.09.2022

PACS

Thibaut GUILLEVIN & Joanna KANIUK le 06.07.2022
Cyril SCHROTH & Margaux LANG le 18.07.2022
Frédéric SCHULLER & Christel HUY le 04.10.2022



MARIAGES

Steve DESUMER & Lisa BECKER le 09.07.2022
Cyril GILGER & Pascale ZIMMER le 20.08.2022
Franck HASSHEIDER & Cindy ROLLET le 08.10.2022

décès

Marcel MARTINÉ le 04.07.2022
Jean DIEUDONNÉ le 06.07.2022
Régine SIMÉON ép. FRUISH le 15.08.2022
Lucette DURBECQ veuve BOURGUIGNON le 10.09.2022
Brigitte SCHAEFFER ép. WALTER le 15.10.2022
Pierre Jean FINKLER le 25.10.2022
Hélène SCHALLER ép. WEBER le 09.11.2022



Vous ne souhaitez pas figurer dans ces rubriques ?

Pour les grands anniversaires et anniversaires de mariage : signalez-le à la mairie
Pour les naissances : signalez-le à la maternité et/ou lors de la déclaration de naissance
Pour les mariages, PaCS et décès : signalez-le à la mairie lors de la constitution du dossier.